

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate
Code CNW 70

CMM-074

REM Autoroute 10, Brossard

Surveillance par radar photo mobile

Longueuil, le 5 juillet 2019 – Le ministère des Transports informe les usagers de la route ainsi que ses partenaires que le chantier du nouveau Réseau express métropolitain (REM) sur l'autoroute 10, entre la sortie n° 11 pour l'autoroute 30 et le boulevard Leduc, à Brossard pourra désormais faire l'objet d'une surveillance par radar photo mobile.

Une signalisation installée en amont en informera les usagers de la route. Le panneau à cet effet reprend, sur fond orange, le pictogramme utilisé ailleurs sur le réseau routier pour annoncer la présence possible d'un radar photo.

Rappelons que lorsqu'une infraction est décelée par un radar photo, aucun point d'inaptitude n'est porté au dossier du propriétaire du véhicule, mais le montant de l'amende est doublé quand l'infraction est commise dans une zone de travaux routiers.

Les usagers de la route sont invités à consulter la [liste des zones de chantiers routiers ciblées](#) par les radars photo sur le Québec 511.

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).

– 30 –

Pour information : Ministère des Transports
Tél. : 514 873-5600